



DECLARATION LIMINAIRE

Promesses non tenues : **FO Justice** réclame des actions concrètes et immédiates !

En février 2024, vous avez reçu le syndicat **FO Justice** dans le cadre du premier CSA de l'année. Notre échange s'est déroulé dans un esprit de concertation, et vous vous êtes engagés à apporter des réponses aux constats et difficultés que nous avons partagés.

Malheureusement, malgré ces belles intentions, la ligne de conduite n'a pas changé, et aucun des points évoqués lors du dernier CSA n'a été travaillé.

Il semble même que vous ayez trouvé un terrain d'entente... pour un désaccord avec le syndicat majoritaire, que vous écoutez avec une attention admirable...

Le mépris, il faut le reconnaître, est une stratégie subtile : il permet d'esquiver toute réflexion approfondie et d'éviter de s'engager réellement dans le dialogue !

FO Justice n'a toujours pas reçu ni signé le compte-rendu du CSA du mois de Février 2024. **Encore une promesse qui tarde à se concrétiser.**

Organiser un CSA Local sans respecter les règles de convocation et de transparence est une pratique inadmissible que FO Justice n'acceptera pas de voir se répéter.

FO Justice attend également une date pour la réunion du groupe de travail, initialement prévue en début d'année 2024 avec la cadre de santé, pour discuter des dysfonctionnements persistants, tels que le manque de communication avec l'infirmerie, les extractions médicales fréquentes où les postes découverts mettent en danger la sécurité de l'établissement et des agents, ainsi que les retards constants des médecins, laissant l'agent de journée courir pour tout organiser et terminer à l'heure.

FO Justice exige une direction stable et engagée, véritablement préoccupée par le bon fonctionnement de l'établissement et à l'écoute du personnel.

Nous tenons également à dénoncer les multiples excuses concernant l'installation d'un simple rideau dans la salle de pause. Depuis février 2024, cette demande reste sans réponse, et les explications varient : "dans le coffre de la voiture", ou même "à domicile".

À ce rythme, nous ne serions pas surpris qu'on nous dise bientôt qu'ils sont sur la Lune !

FO Justice rappelle que cette salle est directement exposée face à un immeuble, offrant une vue imprenable sur le personnel, qui n'est pas à l'abri d'éventuelles menaces.

Nous remarquons également que le matériel essentiel à la sécurité du personnel et des détenus n'a toujours pas été réparé.

Depuis juin, l'interphonie, indispensable pour que les détenus puissent alerter en cas de problème, est défectueuse. Nous nous retrouvons avec un appareil sur deux qui fonctionne.

Pourtant, aucune mesure n'a été prise pour le réparer ou le remplacer. Faut-il rappeler l'importance de cet outil pour prévenir les incidents ?

Attendez-vous que le seul équipement qui fonctionne tombe également en panne avant d'agir ? Si cela se produit, les agents devront une fois de plus faire face aux conséquences de cette inaction, qui met en péril la sécurité de tous.

Nous dénonçons également les projections nocturnes d'objets illicites, orchestrées par quelques détenus bien identifiés. Ces derniers se protègent en forçant les plus vulnérables à faire le sale travail sous menace de violence ou de représailles contre leurs familles.

FO Justice demande le transfert immédiat de ces meneurs avant qu'un drame ne se produise.

Monsieur le Chef d'établissement, il est impossible d'ignorer qu'un trafic de tabac et de cigarettes s'est organisé sous vos yeux. Comment ne pas s'inquiéter lorsque certains détenus cantinent pour plus de 300 euros par semaine ? Pourtant, aucune mesure n'a été prise pour limiter la quantité, bien que les livraisons aient lieu deux fois par semaine. En ne prenant pas de décisions, l'administration laisse ce trafic prospérer, ce qui aggrave la situation.

Dans le cadre de nos efforts pour lutter contre ces projections, **FO Justice** a obtenu un rendez-vous avec l'équipe de Mr le Maire de Cherbourg-en-Cotentin pour demander l'installation de caméras autour de l'établissement. Malgré une réponse favorable de la mairie, vous n'avez pris aucun contact pour concrétiser cette demande. **Est-ce un simple oubli ou un manque de volonté ?**

Actuellement, votre gestion suscite beaucoup d'inquiétudes, Monsieur le Chef d'établissement. Qu'en est-il des API dont les batteries ne tiennent plus, et qui déclenchent des alarmes sans raison ? Qu'en est-il des Motorola, qui ne fonctionnent plus correctement, avec des transmissions aléatoires ou inexistantes ? Sans parler des caillebotis abîmés, qui ne sont jamais réparés, facilitant ainsi la récupération des projections dans la cour.

Tous ces dysfonctionnements compromettent la sécurité et l'efficacité des opérations au sein de l'établissement.

Tout ce qu'a négocié FO Justice depuis le début d'année n'a pas été travaillé ou a été mis de côté. Nous pensons qu'il y a un problème avec le sigle de notre organisation syndicale, pourtant majoritaire dans l'établissement.

Nous reconnaissons les difficultés que traverse notre structure au niveau de la direction depuis plusieurs années.

Cependant, persister dans l'immobilisme sur ces sujets et ignorer les propositions de notre organisation syndicale nous contraint désormais à ajuster nos échanges avec vous.

FO Justice exige, comme toujours, du dialogue et de la concertation, et espère – peut-être naïvement – **un peu d'action**. Mais cette fois-ci, dans les faits, pas seulement dans les promesses.

Il semble que vos échanges avec FO Justice se limitent désormais à une façade de dialogue, où les vraies préoccupations ne sont jamais entendues.

SLPFO Justice MA Cherbourg
Le : 17 Octobre 2024

